



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *ec*
Région de La Réunion

L'observatoire *Péi*

S SAGIS
GROUPE & CIE

IMAGE PME À LA RÉUNION

2^e trimestre 2024

Industrie, BTP-Transport, Commerce et Services :

Le chiffre d'affaires des 4 314 TPE-PME réunionnaises observées est en recul dans ces quatre secteurs au 2^e trimestre 2024, par rapport au même trimestre de 2023. En cumul annuel pour le 1^{er} semestre, en dehors de l'industrie, légèrement en croissance de CA par rapport au 1^{er} semestre 2023, les trois autres secteurs sont également en recul.

Synthèse

Au 2^e trimestre 2024, le Chiffre d'Affaires (CA) des TPE-PME est en baisse de 2.5% par rapport au même trimestre de l'année passée. Il s'agit du troisième trimestre de baisse consécutif, après treize trimestres consécutifs de hausse.

La Réunion se situe en 12^e position des régions étudiées, avec un résultat inférieur de 1.1% à la moyenne nationale. *NB : ces résultats ne sont pas corrigés de l'inflation. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 3.4% à La Réunion (juin, sur 12 mois - INSEE).*

Au cumul pour le 1^{er} semestre, le CA global est en recul de 1.2%.

- 1) Les TPE-PME réunionnaises du **SECTEUR INDUSTRIEL** voient leur CA se stabiliser, à -0.01% ce trimestre par rapport au même trimestre de l'année passée (+0.7% au semestre). Ce résultat est dû au secteur « Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution », dont le CA diminue de 26.3% au 2^e trimestre par rapport au 2^e trimestre 2023 (-15.3% au semestre, en cumul annuel vs l'année précédente). Les TPE-PME de l'industrie manufacturière voient quant à elles leur CA progresser ce trimestre, de 1.6% (+1.8% au semestre).
- 2) Le CA des TPE-PME du **BTP** et des transports baisse de 4.7% ce trimestre par rapport au 2^e trimestre 2023 (-3.7% au semestre), avec, dans le détail, une baisse ce trimestre de 5.8% pour la construction (-4.1% au semestre) et une baisse de 1% pour le transport et l'entreposage (-2.3% au semestre).

- 3) Les TPE-PME du secteur des **SERVICES** ont un CA en baisse moyenne de 1.5% ce trimestre par rapport au 2ème trimestre 2023 (-1.7% au semestre).
- Les entreprises qui exercent dans le domaine de « l'enseignement » voient leur CA augmenter de 23.8% ce trimestre (+7% au semestre).
 - Celles du domaine de « la santé humaine et l'action sociale » progressent de 0.2% ce trimestre (+2% au semestre).
 - Les « services administratifs et de soutien » croissent de 0.4% ce trimestre (-0.2% au semestre).
 - Celles du domaine des « arts, spectacles et activités récréatives » augmentent leur CA de 3.7% ce trimestre (mais restent en négatif, à -1.4% au semestre).
 - « Les activités spécialisées, scientifiques et techniques » baissent de 2.5% ce trimestre (-1.5% au semestre)
 - Les « activités financières et d'assurances », baissent de 1.2% ce trimestre (-1.7% au semestre)
 - Le retournement de croissance se confirme pour « l'hébergement et la restauration » en baisse de 3.6% (-1.8% au semestre).
 - Les PME de « l'information et communication » baissent de 4% ce trimestre (-2.3% au semestre).
 - Enfin, les activités « immobilières » baissent de 4.2% ce trimestre (-5% au semestre).
- 4) Enfin, celles qui exercent dans le secteur du **COMMERCE** voient leur CA diminuer de 2.1% ce trimestre par rapport au 2ème trimestre 2023 (-0.3% pour le semestre).

Cette analyse du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion est réalisée en collaboration avec le cabinet d'étude SAGIS.



⇒ **Rappel du périmètre étudié à la Réunion sur le trimestre : 4 314 TPE-PME du champs ICS (Industrie, Commerce, Services) réalisant moins de 50 millions d'euros de CA**

Les données proviennent de la base de données nationale Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales, réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME.

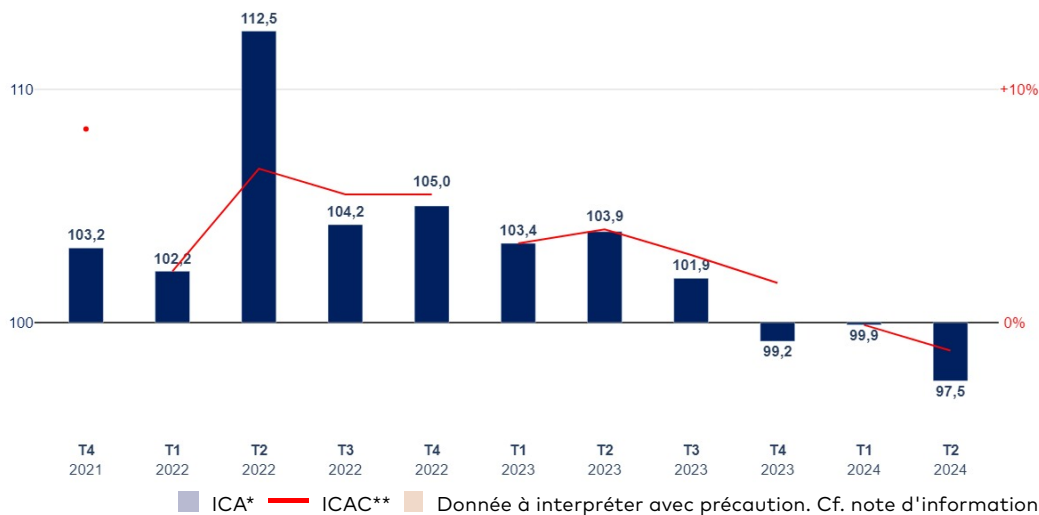
Les données proviennent des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA) : il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

NB : les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé (note méthodologique complète en fin de document).

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 2e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 4 300 TPE-PME de La Réunion de notre échantillon est de 97,5, soit une baisse de 2,5% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2023. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de diminution d'activité après treize trimestres consécutif de hausse pour les entreprises locales. Cette performance place la région en 12e place du classement national avec un résultat inférieur de 1,1 point à la moyenne française. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une baisse de CA de 1,2% depuis le début de l'année.

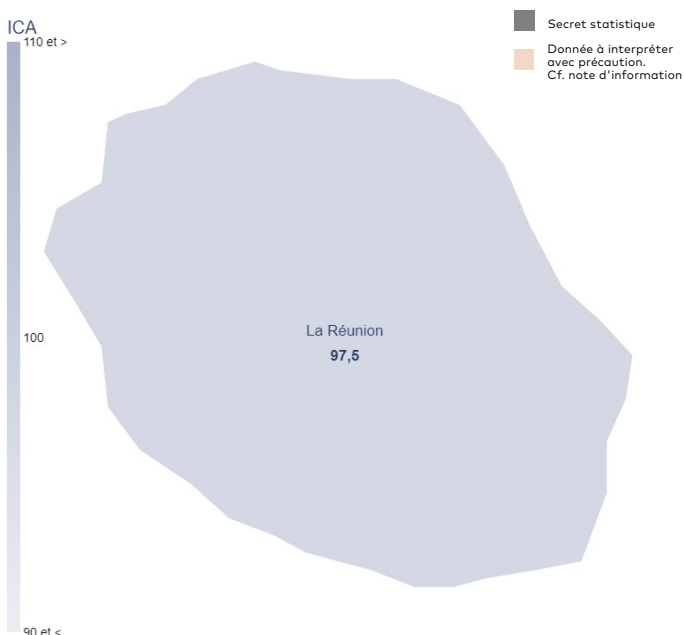
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation à La Réunion a augmenté de 3,4% en juin 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend à se réduire comparativement aux trois premiers mois de l'année durant lesquels l'inflation annuelle était égale ou légèrement supérieure à 4 %. Mais il reste supérieur à celui de la France dans son ensemble (+2,2%).



-1,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

La carte de la région



Nota Bene

Attention, pour les données concernant La Réunion, la taille de l'échantillon de TPE-PME (environ 4 300 chaque trimestre) ne remet pas en cause les tendances d'évolution mais il convient d'être prudent dans l'interprétation de leur ampleur. Pour les secteurs au niveau le plus fin, les tendances peuvent ainsi être particulièrement volatiles.

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
**L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Industrie manufacturière

Au 2e trimestre 2024, les 345 structures de l'industrie manufacturière de l'échantillon voient leur activité repartir à la hausse (+1,6% en valeur) après la stagnation du trimestre précédent que précédaient sept trimestres consécutifs de hausse. En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint 1,8%.



+1,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 56 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent un septième trimestre consécutif de hausse de CA : +0,5% en valeur au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023. Cette performance marque toutefois un ralentissement : c'est la plus faible hausse depuis le 4e trimestre 2022. En cumulé depuis le début d'année, l'activité enregistre une croissance de 1,7%. Si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés.



+1,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Construction

Les 644 TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur activité reculer au 2e trimestre 2024 (-5,8% en valeur), après huit trimestres consécutifs de hausse. Mais la dynamique ne cessait de ralentir avec une croissance de seulement 0,1% au 1er trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 4,1%. Les entreprises réunionnaises du secteur traversent actuellement une passe difficile, en lien notamment avec la hausse du prix des matériaux. Ce contexte a amené les syndicats à se mettre en grève fin mai afin d'obtenir des engagements des pouvoirs publics.



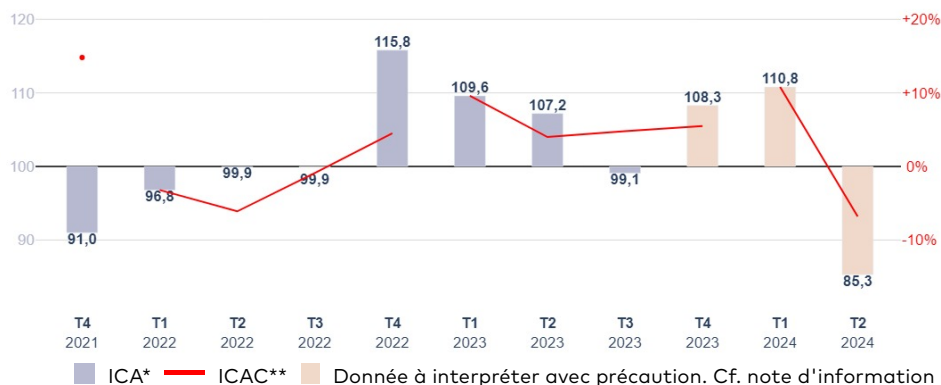
-4,1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 135 entreprises de maçonnerie de notre échantillon enregistrent une forte baisse d'activité au 2e trimestre 2024 (-14,7% en valeur) après la forte hausse du trimestre précédent (+10,8% au 1er trimestre 2024). Il est à noter que l'effet de base était défavorable, l'activité ayant fortement augmenté au 2e trimestre 2023 (+7,2%), période de comparaison. En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche un recul de 6,8%. Les entreprises de maçonnerie ne sont pas épargnées par la crise que connaît le secteur de la construction dans son ensemble.



-6,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce

Les 1 312 TPE-PME réunionnaises du commerce de l'échantillon voient leur CA repartir à la baisse au 2e trimestre 2024 (-2,1% en valeur), après la hausse du précédent trimestre (+1,2%). En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche un recul de 0,3%. Le contexte inflationniste ne joue pas en faveur du secteur avec des ménages qui continuent de voir leur pouvoir d'achat impacté.



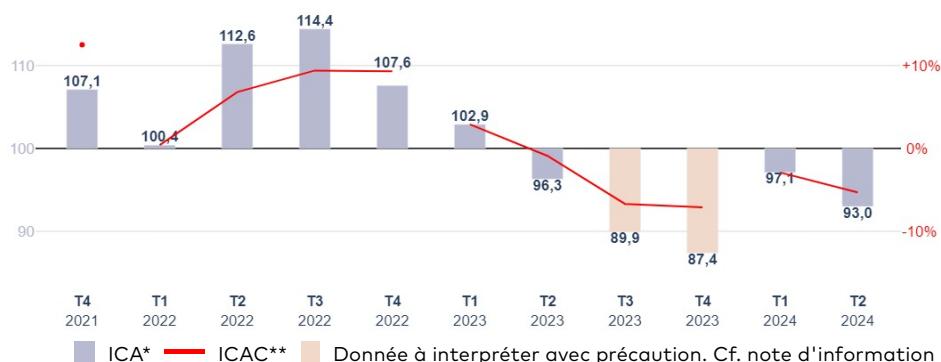
-0,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 152 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon enregistrent une nouvelle diminution d'activité au 2e trimestre 2024 (-7%), marquant ainsi le cinquième trimestre consécutif de baisse d'activité pour le secteur. En cumulé depuis le début d'année, le CA enregistre un recul de 5,3%. La période inflationniste actuelle joue contre le secteur avec des ménages qui devraient cette année encore opérer des arbitrages au détriment de l'habillement.



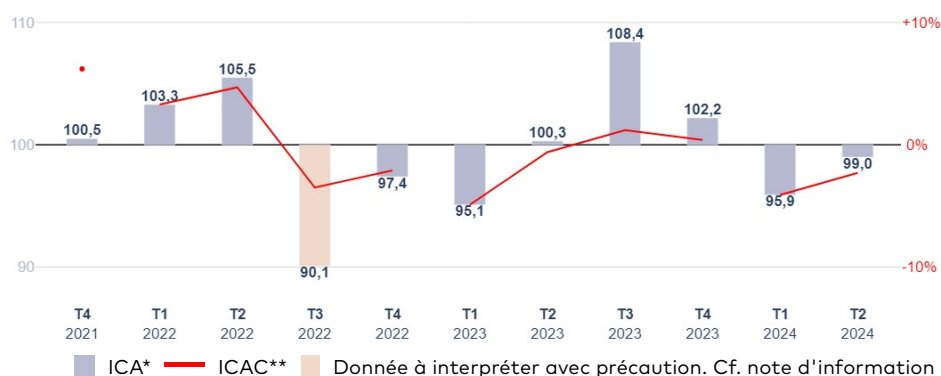
-5,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Transports et entreposage

Au 2e trimestre 2024, les 186 structures des transports et de l'entreposage de l'échantillon enregistrent une nouvelle réduction de CA (-1% en valeur) après la baisse du précédent trimestre (-4,1%). En cumulé depuis le début d'année, le recul atteint 2,3%.



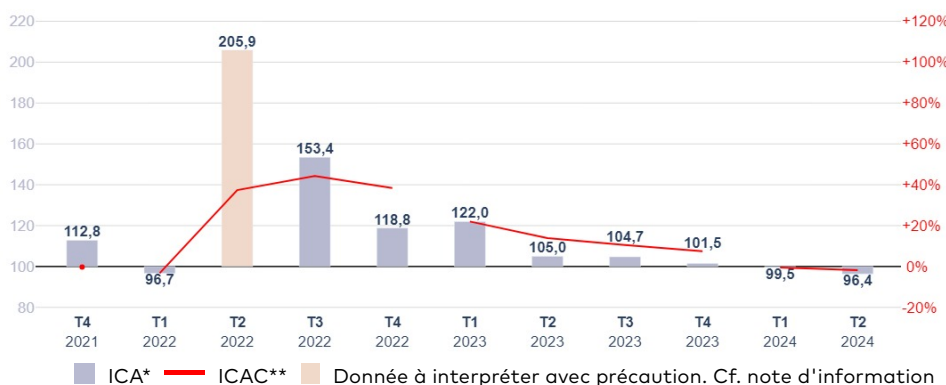
-2,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Hébergement et restauration

Après le recul du 1er trimestre 2024, le niveau d'activité des 182 structures de l'hébergement et restauration de l'échantillon enregistre un nouveau recul au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023, (-3,6% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, la diminution atteint 1,8%. Ces résultats en baisse sont à analyser avec un certain recul, le CA ayant significativement augmenté un an auparavant (+5%), période de comparaison. Pour l'ensemble du pays, l'Insee indique que la consommation en services d'hébergement et restauration a augmenté de 0,8% au 2e trimestre 2024, après +0,1% au 1er trimestre 2024.



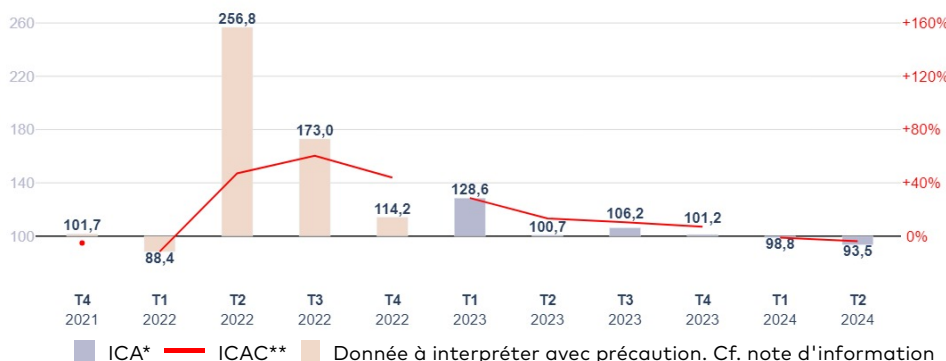
-1,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Restauration traditionnelle (5610A)

Après la baisse inédite du 1er trimestre 2024 faisant suite à sept trimestres consécutifs de hausse, les 89 restaurants traditionnels de l'échantillon voient leur activité reculer de nouveau au 2e trimestre 2024, de 6,5% en valeur par rapport à la même période de l'année précédente. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 3,8%.



-3,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

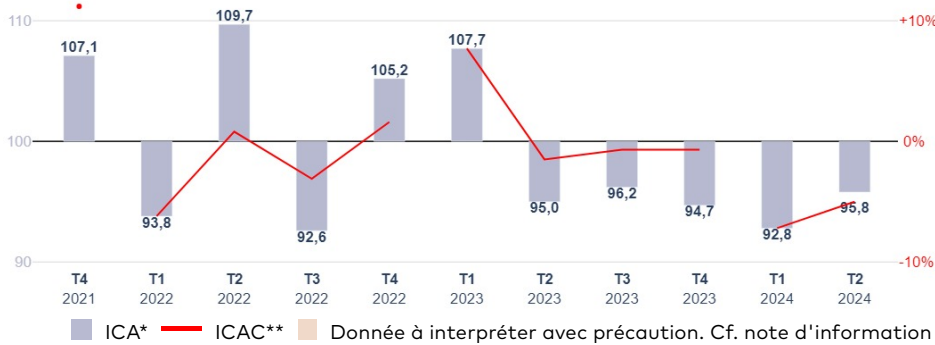


Activités immobilières

Les 412 entreprises des activités immobilières de l'échantillon voient leur activité continuer de se dégrader et ce pour le cinquième trimestre consécutif : -4,2% en valeur au 2e trimestre 2024 après -7,2% au 1er trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 5%. Si la Réunion connaît aussi une crise du logement, celle-ci est moins brutale qu'en France métropolitaine.

-5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

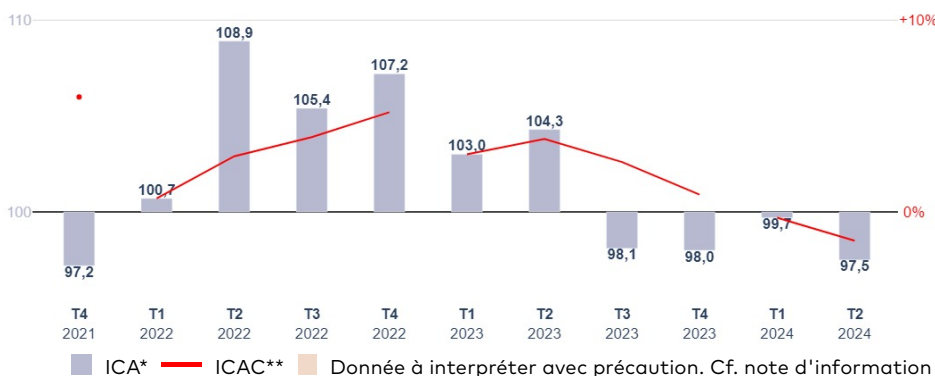


Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Les 489 TPE-PME des activités spécialisées, scientifiques et techniques de l'échantillon affichent un quatrième trimestre consécutif de baisse d'activité, -2,5% en valeur au 2e trimestre 2024, par rapport à la même période de l'année précédente. En cumulé depuis le début d'année, le CA des entreprises du secteur recule de 1,5%.

-1,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

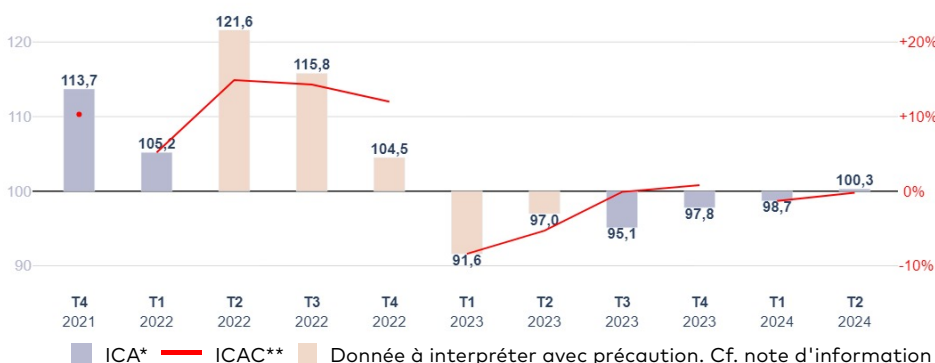


Activités de services administratifs et de soutien

Après cinq trimestres de recul, les 168 structures des activités des services administratifs et de soutien (location de véhicules, agences de voyages, travaux d'aménagements paysagers, sécurité...) voient leur CA légèrement progresser (+0,3% par rapport au 2e trimestre 2023) mais légèrement reculer (-0,2%) en cumulé depuis le début d'année.

-0,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 4 300 entreprises au niveau local. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr.

Infographie réalisée par :

